

NOM :

**EXAMEN ARBITRE REGIONAL
SPECIFIQUE FLEURET**

- 1 - Dans une attaque composée, l'adversaire a droit à la riposte :
- s'il pare la phase finale de l'attaque uniquement
 - s'il fait tomber l'attaque dans le vide en reculant
 - s'il trouve le fer dans une des feintes
- 2 - Une touche prioritaire qui arrive en surface non valable :
- n'arrête pas la phrase d'arme
 - n'est pas compté comme touche valable, mais arrête la phrase d'arme et annule toute touche subséquente
 - n'est pas comptée valable, mais a pour conséquence de remettre les tireurs en garde à leur ligne
- 3 - Au fleuret, le fait de protéger, ou de substituer, une surface valable par ou avec une autre partie du corps, par couverture ou mouvement anormal, est sanctionné par :
- un carton jaune et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton rouge et l'annulation de la touche éventuellement portée
 - un carton noir
- 4 - L'attaqué seul est touché :
- si, dans une attaque composée, il est arrêté
 - si, au lieu de parer, il essaye d'esquiver, mais sans y réussir
 - s'il réussit une parade et riposte
- 5 - Pour annuler une touche, l'arbitre doit constater la défaillance :
- Immédiatement après l'action et avant la reprise du combat
 - Immédiatement après l'action, même si le tireur s'est débranché.
 - Après l'action, même si le combat a repris.
- 6 - Au fleuret, lorsqu'il y a corps à corps, c'est à dire lorsque les deux adversaires sont en contact :
- le combat est arrêté et l'arbitre inflige un carton rouge au tireur fautif
 - les tireurs sont autorisés à occasionner le corps à corps s'il est sans brutalité ni violence
 - le combat est arrêté et le tireur fautif est sanctionné par un carton jaune
- 7 - Si, en cherchant le fer adverse pour l'écarter, l'attaquant ne le trouve pas :
- il garde la priorité
 - la priorité passe à l'adversaire
 - il garde la priorité s'il fait une fente en même temps qu'il cherche le fer
- 8 - Au fleuret, mettre une partie non isolée de son arme en contact avec sa veste conductrice :
- est interdit et l'arbitre doit donner un carton rouge au tireur fautif
 - est interdit mais n'est pas sanctionné
 - est interdit et l'arbitre doit donner un carton jaune au tireur fautif